

Se confesser

Il est possible de rencontrer un prêtre pour vivre le sacrement de pénitence et recevoir le pardon de Dieu.

Les prêtres assurent une permanence le mercredi de 8h30 à 9h30, puis de 18h30 à 19h30 et le et vendredi à 10h dans l'église de Barbezieux.

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en appelant le secrétariat paroissial.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 29/10/2025 - https://charente.catholique.fr/sud-charente/actualites/se-confesser/